

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-20

Séance du 12 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le jeudi neuf juin à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 6 juin 2025 qui a été adressée par mail le 6 juin 2025.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Bertrand MONOT, Yann PATULA, Thierry JANIER-DUBRY, Yann ROTA, Céline COLAS (8)

Excusée : Sylvie LEFEBVRE (1)

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Date de convocation : 06/06/2025

Date de la publication en ligne : 13/06/2025

Secrétaire de séance : Yann PATULA

Objet : adoption du rapport sur le prix et la qualité du SERVICE PUBLIC D'Eau Potable
2024

Madame le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le SIEC du Jura, assistant conseil après de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune de MEUSSIA. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

POUR : 8 voix

Ainsi délibéré le 6 juin 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-20 adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Yann PATULA



Le Maire,
Isabelle TISSOT

